

Tunisie : Rania est libérée !

jeudi 18 mars 2021, par [CRLDHT](#), [Solidarité Internationale LGBTQI](#) (Date de rédaction antérieure : 17 mars 2021).

Le comité de soutien à Rania Amdouni nous apprend sa libération.

Condamnée en première instance à six mois d'emprisonnement pour insultes aux forces de l'ordre, Rania Amdouni, militante tunisienne féministe et LGBT, a été libérée par la Cour d'Appel de Tunis. La Cour d'appel a examiné son recours le 17 mars 2021 et rendu sa sentence le jour même. Elle a au final été condamnée à une amende de 200 dinars (61 euros).

Le comité de soutien à Rania Amdouni, le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie et Solidarité Internationale LGBTQI remercient toutes celles et tous ceux qui ont répondu positivement à leur appel et ont apporté leur soutien à leur demande de libération de Rania. En 48 heures, 70 organisations et plus de 160 personnalités ont signé l'appel que nous leur avons adressé.

Il faut se réjouir de la libération de Rania tout comme de la mobilisation internationale que sa condamnation a suscitée :

- les signatures viennent de quelque 15 pays : Tunisie, France, Algérie, Maroc, Turquie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin, Mauritanie, République Démocratique du Congo, Danemark, Italie, Suisse, Haïti, Canada
- des militant-e-s de la solidarité internationale, des droits humains, de l'immigration et de défense des droits des personnes LGBT ont travaillé de concert.
- des organisations des diasporas étrangères et des militant-e-s de l'immigration en France se sont mobilisé-e-s, aux côtés des associations de défense des droits LGBT dans une démarche commune.
- Pour la première fois, des associations du réseau francophone international de Solidarité Internationale LGBT ont ensemble fait entendre leurs voix pour défendre une des leurs.

Nous souhaitons que cette mobilisation exemplaire en faveur des droits humains et le respect des minorités dans le monde se développe et se renforce dans chacun de nos pays.

En Tunisie, ce combat pour plus de respect des libertés et des droits se poursuit. Nous continuons d'appeler à la libération inconditionnelle et immédiate des jeunes emprisonnés pour avoir manifesté leurs aspirations à un monde meilleur. Nous appelons l'Assemblée nationale tunisienne à abroger l'article 230 du code pénal qui date de la période coloniale et pénalise les relations homosexuelles. Nous réaffirmons notre solidarité et notre soutien aux mouvements sociaux en Tunisie.

Tunis, Paris, le 17 mars 2021

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie

21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Solidarité Internationale LGBTQI

solidarite.inter.l@gmail.com